

Recherche nucléaire: 7ème programme-cadre Euratom pour des activités de recherche et de formation en matière nucléaire, 2007-2011

2005/0044(CNS) - 24/05/2006 - Document de base législatif complémentaire

Le 6 avril 2005, la Commission a présenté une proposition de décision du Conseil visant à établir un septième programme-cadre pluriannuel Euratom pour des activités de recherche et de formation en matière nucléaire pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2011.

L'enveloppe globale initialement proposée par la Commission s'élevait à **3.092 mios EUR**. Ce montant était réparti de la manière suivante : a) Recherche sur l'énergie de fusion : 2.159 mios EUR ; b) Fission nucléaire et radioprotection : 394 mios EUR ; c) Activités nucléaires du Centre commun de recherche : 539 mios EUR ;

À la suite de l'accord interinstitutionnel (AII) du 17 mai 2006 concernant le cadre financier pour la période 2007-2013, la Commission présente maintenant une proposition adaptée

La nouvelle enveloppe globale proposée par la Commission s'élève à **2.751 mios EUR**. La répartition du montant est la suivante : a) Recherche sur l'énergie de fusion : 1.947 mios EUR ; b) Fission nucléaire et radioprotection : 287 mios EUR ; c) Activités nucléaires du Centre commun de recherche : 517 mios EUR ;

Pour connaître les détails, se reporter à la fiche financière.